

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 07 JUILLET 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme Marianne PAILLERON, M. Patrick ASTIER.
Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Laurence HOTTE, Sidonie JABBOUR, MM. Gwenaël CHAZOT, Cyrille PONSOT, David ALBRAND.

Absents : M. Hervé OZIL qui donne procuration à Mme Marianne PAILLERON.
Mme Marie-Laure GONTRAND qui donne procuration à M. Patrick ASTIER.
M. Denis ROUME qui donne procuration à M. Gwenaël CHAZOT.
M. Nordine BOUZRAA qui donne procuration à Mme Sidonie JABBOUR.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_82 : ACHAT PARCELLE POUR CHEMIN DE LACESSAS

Comme prévu par la convention temporaire de passage signée avec les propriétaires de la partie privée du chemin en décembre 2024 dans l'attente d'une solution définitive, une voie de contournement va être créée.

Ce contournement nécessite la création d'une parcelle de 1 476 m² passant au milieu des vignes d'un autre agriculteur. Il s'agit de la parcelle F1284 nouvellement créée. L'aménagement de cette voie d'une longueur d'environ 400 mètres permettra de rejoindre un ancien chemin communal et d'ainsi assurer une continuité communale.

Le montant convenu pour cette acquisition est de 5 € par m², soit un total de 7 380 €.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'achat de cette parcelle au prix énoncé et charge le Maire de signer tout document relatif à cette transaction.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 29/07/2025

Reçu en préfecture le 29/07/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20250707-DE_2025_82-DE

